



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 8 mars 2018**

Le Conseil Municipal, convoqué le 1<sup>er</sup> mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 3 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 18 incluse), M. Gueric CHALNOT (à compter de la question 4), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE (à compter de la question 4), M. Cyril DEVESA (à compter de la question 11) M. Emmanuel DUMONT (à compter de la question 4), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à compter de la question 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 4), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Françoise PRESSE.

**Absents :**

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 4), M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 19), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUÏ, M. Clément DELBENDE (jusqu'à la question 3 incluse), M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 10 incluse), M. Emmanuel DUMONT (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yannick POUJET (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 4), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question 3 incluse).

**Procurations de vote :**

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Nicolas BODIN (à compter de la question 4), M. Patrick BONTEMPS à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 19), Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUÏ à M. Abdel GHEZALI, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT (jusqu'à la question 3 incluse), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 10 incluse) M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL (à compter de la question 4), Mme Catherine THIEBAUT à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 3 incluse).

**OBJET :** 20 - Modification des statuts de la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté - Nouvelle désignation

## **Modification des statuts de la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté Nouvelle désignation**

**Rapporteur : M. STHAL, Conseiller Municipal Délégué**

### **Maison de l'Europe en Bourgogne Franche-Comté**

Fondée par la Ville de Besançon, le Département du Doubs et la Région de Franche-Comté, la Maison de l'Europe en Franche-Comté est la structure qui héberge le Centre d'Information sur l'Union Européenne en région (réseau officiel Europe Direct).

Depuis sa création, la Ville de Besançon est représentée au sein du Bureau de l'association par l'élu(e) en charge des Relations Internationales. M. BIZE représente donc la Ville au bureau de l'association.

Dans le prolongement de la fusion des régions, la Région Bourgogne-Franche-Comté a choisi de proposer la réorganisation de l'activité d'information et de ressources sur l'Union Européenne des 3 Centres d'Information Europe Direct du territoire (Dijon, Mâcon et Besançon), en les rassemblant sous la forme d'une Régie Autonome Personnalisée (RAP) dont le siège a été installé à Besançon.

La Région Bourgogne-Franche-Comté a décidé à cette occasion d'augmenter fortement sa contribution au financement de cette nouvelle structure et d'élargir le nombre des partenaires contributeurs afin de réduire l'apport financier de chaque collectivité. C'est ainsi que la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté comptera, à sa création sous cette nouvelle forme, les collectivités adhérentes suivantes : outre la Région, la Métropole de Dijon, la Ville de Besançon, les Départements du Doubs et de Côte d'Or.

La nouvelle structure, qui s'appellera Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté sera opérationnelle au printemps 2018 et le nouveau Conseil d'Administration doit se mettre en place. Dans les statuts de la RAP, la Ville de Besançon sera membre du Conseil d'Administration avec une voix délibérative.

A cet effet, il tient lieu de désigner un représentant pour cette nouvelle structure.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner M. Thibaut BIZE comme représentant de la Ville au sein de la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté.

### **Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette désignation.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (12 abstentions), décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

M. BIZE, Mme COMTE-DELEUZE, M. FAGAUT et M. ACARD n'ont pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,

  


Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 38

Contre : 0

Abstentions : 12

Préfecture du Doubs

Reçu le 23 MARS 2018



Contrôle de légalité